

MUSIQUES AMPLIFIÉES, MUSIQUES ÉLECTRONIQUES MUSIQUES URBAINES

Département rock et musiques amplifiées
3ème Cycle renforcé

Le Diplôme d'Études Musicales de musiques amplifiées, musiques électroniques et musiques urbaines comprend six Unités de Valeur (UV) distinctes, plus un cycle de conférences, que l'élève devra valider lors de son cursus en accord avec l'équipe pédagogique.

UV de Formation Musicale Spécifique

L'UV de Formation Musicale Spécifique comprend deux modules obligatoires et deux modules optionnels.

Module codes et langages

Enseignant référent : Guillaume Fenoy

Durée : deux heures par semaine

Évaluation : évaluation continue et contrôle de fin d'année

Module écriture de texte et improvisation vocale

Enseignant référent : Mattéo Léna. Musiques urbaines

Durée : une heure et demie par semaine

Il est optionnel pour les étudiants qui ne sont pas en musiques urbaines

Évaluation : évaluation continue

Modules optionnels

Initiation au clavier

Enseignant référent : Valentin Lafort, Marin Baudet

Durée : une heure par semaine

Évaluation : évaluation continue

Production/arrangement

Enseignant référent : Thomas Picot

Durée : en fonction du projet de l'étudiant

UV Forum Culture

Enseignant référent : Gilles Laval, Guillaume Fenoy

Durée : une heure et demie par semaine

Évaluation: évaluation continue, plus une intervention orale sur un sujet choisi par l'élève pendant le forum culture, et la réalisation d'un mémoire en deuxième année, présenté lors des épreuves finales devant le jury.

UV Studio

Enseignant référent : Guillaume Dussably

Durée : trois heures par semaine pendant une année

Évaluation : évaluation continue et contrôle en fin d'année

UV Grande formation

Enseignants référents : l'équipe enseignante

Durée : deux heures par semaine/ deux ans

Évaluation : prestations scéniques et évaluation continue

Participation à une grande formation d'au moins 8 musiciens, proposée par le département avec réalisation d'au moins une composition ou d'une proposition pour le groupe en fonction du projet.

UV Projet personnel

Projet personnel de l'étudiant réalisé en autonomie de l'école (documents à télécharger sur le site de l'école).

Référent : Philippe Grammatico, directeur adjoint.

UV Petite formation/ instrument/ entretien

Durée : en autonomie

Cette UV est évaluée par un jury extérieur accompagné du président du jury. L'équipe ne participe pas à la décision finale du jury, elle peut être sollicitée en cas de litige.

L'élève mène un projet artistique de son choix, au sein d'une petite formation. L'étudiant devra proposer un set de 25 mn comprenant ses compositions. Sera évalué notamment la pertinence artistique et la maîtrise des différents paramètres inhérents à la proposition : jeu instrumental, qualité du son, gestion du groupe, gestion de la scène. Cette épreuve est équivalente de l'épreuve instrumentale dans d'autres esthétiques.

Suite à la présentation publique, un entretien aura lieu avec le jury extérieur et le président de jury. Il y sera question du parcours de l'étudiant dans l'enm, de l'auto-évaluation de sa prestation, de son mémoire, de ses projets à venir.

Cette épreuve ne peut intervenir qu'une fois validé l'ensemble des autres UV. (sauf demande exceptionnelle)

Rq : Une situation de mise en examen de cette épreuve a lieu en février en présence de l'équipe (DEM blanc). C'est un moment d'évaluation essentiel qui peut remettre en jeu la présentation ou pas de l'élève à l'épreuve de fin d'année.

UV culture généraliste (cycle de conférences)

Les élèves doivent assister à un nombre minimum de 12 conférences pendant leur parcours à l'ENMDAD, dont deux obligatoires (« Prévention des risques auditifs », « Les médias de la doc »)